



ORDRE DES
AVOCATS
DE PARIS

LE BULLETIN
DU BARREAU
DE PARIS
N°12
10 avril 2007

114 Conseil

115 Informations

- Activités du TGI de Paris dans les litiges de propriété intellectuelle
- Maison d'arrêt des Hauts-de-Seine
- Appels d'offres de l'IFEJ
- Rencontre avec le Bâtonnier p. 115
- L'Ordre des avocats recherche p. 115
- Commission ouverte de droit social p. 116
- Prochaine réglementation des activités de lobbying à Bruxelles p. 116

115 Europe

- La DBF communique

116 Agenda

- Rencontre avocats-magistrats
- Entretiens communautaires
- Formation en droit pénal

117 Formation continue obligatoire

118 Commissions ouvertes

119 Vie du Palais

- Concours de la Conférence
- Palais littéraire et musical
- Gospel du Palais
- Assemblée générale d'InitiAdroit
- Avis aux Ténors du Barreau

- Association des avocats de défense pénale
- Forum recrutement

120 Carnet

- Don au Conseil
- Dons à la bibliothèque
- Décès

121 Le Barreau en Images

122 Quel avocat pour le 21^e siècle ?

Le Bulletin

Les avocats au coeur des solutions négociées

Editorial

Yves Repiquet
Bâtonnier de l'Ordre

Selon diverses sources, le contentieux serait en diminution. Cela peut paraître curieux au regard de l'accroissement des échanges en tous domaines, en France, en Europe, dans le monde.

Est-ce à dire que se pacifieraient les rapports entre les entreprises et entre les hommes ? Evidemment, non. Les conflits demeurent. Peut-être même sont-ils en augmentation. C'est leur mode de résolution qui évolue.

Une partie qui initie un procès, ou se défend, connaît nécessairement un traumatisme, ne serait-ce que de vivre pendant un temps considérable, dans la crainte de perdre.

L'assistance de l'avocat - son conseil - lui est précieuse, indispensable même pour affronter ce traumatisme avant même que de gagner, possiblement, son procès dont l'issue relève de la décision d'un tiers, juge étatique ou arbitral. Cette décision, nécessairement imposée, qui «tranche» le litige, est susceptible d'aggraver le traumatisme d'une partie, au moins.

Il semble donc que la priorité soit désormais accordée à la recherche d'une solution maîtrisée, une solution contractée, par préférence à une solution imposée.

Ainsi est née et se développe la médiation.

Des groupes internationaux eux-mêmes y ont recours, songeant probablement que l'adversaire du moment pourra, demain, être un partenaire et qu'un combat judiciaire, avec ce qu'il induit, risquerait d'obérer sérieusement une telle perspective. Cette évolution paraît peu compatible avec la notion de dommages et intérêts punitifs et l'on ne peut qu'être réservé sur son introduction dans notre droit des obligations.

La tendance qui a privilégié les modes dits «alternatifs» de résolution des conflits mettrait-elle à l'écart les avocats ?

Tout au contraire, les avocats sont au cœur de cette évolution, en raison de leur compétence et de leur expérience, grâce aussi à leur déontologie qui, pour des belligérants à la recherche d'une solution contractée, est bien la garantie de loyauté, de confidentialité, de secret sans lesquels ne peut être sérieusement envisagée une solution négociée.

Le Conseil

Séance du Conseil de l'Ordre
du mardi 3 avril 2007

Relations avec l'Afghanistan

Le Bâtonnier a reçu le Président de la Cour Suprême d'Afghanistan.

Les afghans se soucient de reconstruire un système judiciaire qu'il faut nécessairement doter d'un barreau.

Le barreau de Paris est invité à y contribuer en raison de l'attachement des afghans aux traditions juridiques françaises.

Commission de la collaboration

Il est apparu au Conseil qu'il fallait renforcer la composition de la Commission de la collaboration pour qu'elle puisse traiter le plus tôt possible les dossiers qui lui sont adressés.

La composition de la commission a donc été modifiée.

Mme Marie-Chantal Cahen, MCO, en conserve le secrétariat avec M. Frédéric Sicard, MCO.

En sont membres Mmes et MM. Dominique Basdevant, Sabine du Granrut, Céline Cadars Beaufour, Marie Babelaere-Pettré, Sophie Soria, MCO, et Jean-Michel Tron, AMCO. Il est rappelé que la commission siège tous les mercredis soir.

Elle est chargée d'apaiser les parties et d'aider à la résolution des difficultés et des conflits qui peuvent naître à l'occasion d'une collaboration.

Solidarité avec le Barreau algérien

M. Dominique Tricaud, MCO, a fait part au Conseil de la situation de deux avocats algériens, Mme Hassiba Boumerdassi et M. Amine Sidhoum Abderrahman qui font actuellement

l'objet de poursuites de la part des autorités algériennes.

Ces avocats s'occupent particulièrement de la défense des familles de disparus et font l'objet de pressions injustifiables.

L'un d'entre eux est par exemple poursuivi pour avoir introduit ses cartes de visite au sein d'une Maison d'arrêt.

Pour manifester sa solidarité, le Conseil a adopté la résolution suivante :

«Le Conseil de l'Ordre exprime sa plus vive préoccupation au regard du harcèlement judiciaire exercé par les autorités algériennes à l'encontre de leurs confrères M. Amine Sidhoum Abderrahman et de Mme Hassiba Boumerdassi.

Ce harcèlement s'inscrit dans un contexte d'intimidation auquel sont confrontés les défenseurs algériens impliqués dans la défense des familles de disparus.

Le Conseil de l'Ordre demande solennellement aux autorités algériennes :

- de garantir en toutes circonstances l'intégrité physique et psychologique de Maître Amine Sidhoum Abderrahman et de Maître Hassiba Boumerdassi ;
- de veiller à ce que cessent toutes mesures d'intimidation à l'égard des avocats algériens.».

Déménagement du TGI

Le Bâtonnier a donné lecture au Conseil d'une lettre qu'il a reçue du Maire de Paris en date du 29 mars 2007. Dans ce courrier le Maire explique les raisons pour lesquelles il s'oppose à l'annonce du gouvernement qui souhaite implanter le nouveau tribunal de grande instance sur le site de Tolbiac.

Il préconise de déménager le tribunal de grande instance sur le site de Masséna.

Le Maire se déclare convaincu de la nécessité d'un geste architectural fort qui permettrait d'édifier un Palais de 130 000 m² pour répondre à ce que seraient, selon lui, les besoins de la Justice à l'horizon 2020.

Le Maire de Paris évoque un projet de 130 000 m², tandis que le projet gouvernemental serait de 110 000 m², que l'EPPJP annonce 67 000 m² utiles et que le schéma directeur initial estimait le besoin réel à 74 881 m², surface actuellement occupée comprise. Il est donc apparu au Conseil qu'il devenait urgent de comprendre pourquoi il y avait une telle disparité d'analyses et quels étaient les besoins réels.

Cette préoccupation rejoint l'un des arguments développés dans le recours qui a été déposé devant le Conseil d'Etat par le Bâtonnier Bernard Bigault du Granrut et l'Association «La Justice dans la Cité», afin d'obtenir l'annulation du Décret portant création de l'EPPJP et, préalablement, la communication du rapport sur le fondement duquel ce décret a été adopté.

Indépendamment d'un argumentaire de droit, il s'agit pour les deux requérants de comprendre comment on en est arrivé à une estimation qui leur apparaît différente de celle des études jusqu'alors connues.

Pour le Conseil, il est apparu essentiel de connaître les besoins réels pour être en mesure de faire une proposition utile.

Le Bâtonnier a émis le souhait de réunir l'ensemble des acteurs intéressés par ce déménagement pour organiser la concertation que tous reconnaissent comme indispensable et ainsi évaluer ensemble les réels besoins.

Le Conseil reprendra ses débats sur ce sujet dès sa prochaine séance prévue le 17 avril.

Honorariat

Ont été admis à l'honorariat :

- M. Christian Etie ;
- Mme Evelyne Goultman Moisset ;
- Mme Françoise Ouhachi Personne,
- M. Maurice Simon ;
- M. Jean-Philippe Zurfluh.

Informations

Activités du TGI de Paris dans les litiges de propriété intellectuelle

Les audiences pénales dans ce domaine ont été retenues les **jeudi 3 mai et mardi 5 juin**.

Ces audiences seront présidées en alternance par les deux présidents de section de la 31^e chambre correctionnelle et les trois présidents de section de la 3^e chambre civile.

A chacune de ces audiences un assesseur de la 31^e chambre et un assesseur de la 3^e chambre siègeront.

Les audiences débiteront aux dates précitées à 13h30.

En ce qui concerne le contentieux civil, une audience supplémentaire des référés propriété intellectuelle a été fixée.

Elle sera tenue par Mme Courboulay le 4^e mercredi matin de chaque mois, hors période de service allégé.

L'Ordre des avocats recherche

Avocat, soit de carrière juridique soit ancien conseil juridique pour assurer la responsabilité du Bureau Commun des Services.

Mission :

- Recevoir, orienter les confrères dans l'élaboration et l'accomplissement des formalités relatives aux créations et mutations de société.
- Anticiper et analyser les montages proposés.
- Une bonne connaissance de la structure ordinale, et une expérience de gestion d'équipe sont indispensables.

Candidatures à adresser à :
Ordre des avocats de Paris
Direction des Ressources Humaines
11, place Dauphine - 75053 Paris
cedex 01

Rencontres avec le Bâtonnier

Le Bâtonnier a repris le 5 avril dernier ses rencontres matinales dans les arrondissements.

Lors de ce premier petit-déjeuner à l'Hôtel Hilton «Arc de Triomphe Étoile», avaient été conviés des avocats du 8^e arrondissement.

Les sujets abordés ont été divers et les suggestions notées.

Le Bâtonnier était accompagné de MM. Dominique Basdevant, Olivier Cousi, Rémi-Pierre Draï, Pierre Lévêque et Olivier Saumon, membres référents, de Dominique Mondoloni, secrétaire du Conseil, Philippe Lucet, AMCO, secrétaire général de l'Ordre et de Gérard Nicolaÿ, MCO, directeur de l'EFB.

Comme l'an dernier, le Bâtonnier poursuivra ces rencontres avec ses confrères à proximité de leurs cabinets. Le prochain petit-déjeuner est prévu le jeudi 3 mai dans le 16^e arrondissement.

Maison d'arrêt des Hauts-de-Seine

Il est rappelé que la Maison d'arrêt des Hauts-de-Seine dispose d'un service de réservation téléphonique des parloirs à l'intention des avocats et ce depuis le 1^{er} mars 2004.

Les avocats peuvent ainsi appeler au 01 47 29 75 19 afin de prévenir de leur visite.

Ce service est joignable les **lundi, vendredi et samedi de 8h à 11h30, et les mardi et jeudi de 8h à 11h30 et de 13h à 17h45**.

D'autre part, des instructions ont été données pour autoriser les avocats à produire la télécopie qui leur aura été adressée par le greffe du magistrat instructeur, en attendant la réception de l'original, avec une durée de validité de deux semaines.

Appels d'offres de l'IFEJI

Mise en place de lignes directrices pour l'évaluation de l'impact de la parité homme-femme sur la croissance. La SFI a établi un programme destiné à identifier les obstacles institutionnels, juridiques, administratifs et réglementaires à la parité homme-femme dans certains pays (Ghana, Tanzanie, Kenya, Ouganda).

Elle cherche à présent à étendre ce programme à tous les pays qui en feraient la demande. La mission

consiste à identifier le lien entre parité et croissance, mettre en œuvre les réformes juridiques et politiques nécessaires pour faciliter l'insertion des femmes dans le secteur privé, favoriser le dialogue public-privé et la création d'entreprises.

Déplacements dans les pays cibles à prévoir.

Envoi des expressions d'intérêt / estimation des frais avant le 15 avril 2007 à jcutura@ifc.org ? Pour plus de détails sur l'offre, contacter l'IFEJI.

Institut Français d'Experts Juridiques Internationaux (IFEJI)
Tél. : 01 45 05 25 53
E-mail : contact@ifeji.org
Site : www.ifeji.org

Europe

La DBF communique

Appels d'offres

• Pays-Bas - Services de conseils et de représentation juridique

La Province de Gelderland a publié, le 27 mars dernier, un avis de marché de services ayant pour objet la prestation de services d'ingénierie, de services de conseils et de représentation juridiques et de conseil en matière d'impact sur l'environnement (réf. 2007/S 60-073892, JOUE S 60, du 27 mars 2007). Réception des offres **avant le 10 mai**.

Prochaine réglementation des activités de lobbying à Bruxelles

En 2006, un Livre vert de la Commission européenne relatif à la transparence invitait le grand public et les professionnels concernés à discuter des mesures proposées en matière de lobbying. La Délégation des Barreaux de France a rencontré, le 6 septembre 2006, Monsieur Jens NYMAND CHRISTENSEN, Directeur chargé de ce sujet au Secrétariat Général de la Commission européenne, pour le sensibiliser sur la situation particulière des avocats. La Commission a décidé, dans une communication du 21 mars 2007, d'ouvrir un registre public à l'intention de tous les lobbyistes ou représentants d'intérêts et de lancer la rédaction d'un code de conduite. La Commission donne une définition assez large au concept de «lobbyiste» et y intègre les cabinets d'avocats.

Le registre sur inscription volontaire

Tous les représentants d'intérêts sont invités à déclarer publiquement qui ils représentent, quels sont leurs objectifs, de quelles sources de financement ils disposent et quels sont leurs principaux clients. Les inscrits devront également déclarer le chiffre d'affaires généré par leur activité de lobbying auprès des institutions européennes, le poids relatif de chacun de leurs clients (pour les cabinets de consultants et d'avocats), la part relative de leurs différentes sources de financement par rapport à leur budget total (pour les ONG, etc.) ou les coûts liés au lobbying (pour les sociétés, les associations professionnelles, etc.). Le registre sera ouvert au printemps 2008. Après un an de fonctionnement, la Commission dressera un bilan, notamment de la participation et le registre pourrait devenir obligatoire. Seules les contributions des organisations inscrites seront considérées comme représentatives du secteur.

Le Code de conduite

Les discussions relatives à l'élaboration d'un code de conduite en concertation avec les parties prenantes devraient commencer avant l'été 2007.

Des sanctions seront appliquées en cas d'inexactitude des informations fournies ou d'infraction au code de conduite.

Les prochaines étapes

La Commission entend amener les autres institutions européennes à débattre de l'application de normes déontologiques communes. Une étude approfondie des règles applicables dans les États membres, les pays tiers et les organisations internationales sera publiée cet été.

Délégation des Barreaux de France
Mme Hélène Biais, avocat à la cour
Avenue de la Joyeuse Entrée, 1
B-1040 Bruxelles
Tél: 00 32 2 230 83 31
Fax: 00 32 2 230 62 77
Email: helene.biais@dbfbruxelles.com
Site : www.dbfbruxelles.com

● Royaume-Uni - Services de conseil juridique

La ville de Salford a publié, le 28 mars dernier, un avis de marché ayant pour objet la prestation de services de conseil juridique (*réf. 2007/S 91-074847, JOUE S 61, du 28 mars 2007*). Réception des offres **avant le 21 mai**.

Délégation des Barreaux de France
Tél. : 00 32 2 230 83 31 - Fax : 00 32 2 230 62 77
E-mail : dbf@dbfbruxelles.com
Site : www.dbfbruxelles.com

Agenda

Rencontre avocats-magistrats

Une réunion avec les **magistrats du pôle financier**, au cours de laquelle magistrats et avocats pourront avoir un échange sur leurs fonctions respectives, aura lieu le **jeudi 10 mai à 18h** à la Maison du Barreau. Inscriptions préalables nécessaires.

Mme Chantal Bockel,
Chargée des relations avec la magistrature
Tél. : 01 44 32 48 01 - 06 03 00 85 06
E-mail : cbockel@avocatparis.org

Commission ouverte de droit social

Les membres de la commission ouverte de droit social se réuniront une heure avant la réunion de formation pour faire le point sur les travaux de la commission ouverte.

La première réunion est prévue le 12 avril prochain à l'Auditorium, de 17h à 18h, avant la réunion de formation qui se déroulera de 18h à 20h.

Les prochaines réunions se tiendront les 10 mai, 14 juin, 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre et 13 décembre prochains, avec la précision que la réunion du 14 juin aura lieu salle du Pont Neuf et non pas à l'Auditorium.



Formation Continue Obligatoire



Dernier rappel : FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

Les justificatifs et attestations des formations du dernier semestre 2006 sont à adresser à l'Ordre des avocats : par courrier à la Direction de la Formation continue, 11 place dauphine 75001 Paris ou par mail par courriel : fco@avocatparis.org.

Toutes les heures supplémentaires au delà des 40 heures sont reportées sur l'année suivant (2007).

Thème • Niveau	Date • Lieu • Tarif	Spécialité • Coordinateur
«La prise en parole : raisonner et convaincre»	Vendredi 13 avril 2007 de 9h à 13h à l'EFB - Tarif : 70 € programme sur le site EFB : www.efb-paris.avocat.fr	C. Callot
Victimes de dommages corporels : les avocats européens exposent leur pratique et interrogent la note	Mercredi 25 avril de 9h à 18h Maison du Barreau - Tarif : 130 € programme sur le site EFB : www.efb-paris.avocat.fr	F. Bibal
Legal negotiation and oral expression in english	Mercredi 2 mai de 16h à 20h à l'EFB - Tarif : 150 € programme sur le site EFB : www.efb-paris	E. Gerard
Baux commerciaux et procédure collective du locataire après l'entrée en vigueur de la loi du 26 juillet 2005 et du décret du 28 décembre 2005	Jedi 3 mai de 9h à 12h Maison du Barreau - Tarif : 80 € programme sur le site EFB : www.efb-paris.avocat.fr	M-L Sainturat
L'entrepreneur (droits et obligations et responsabilités)	Lundi 14 mai de 14h à 18h - Tarif : 30 € 6 rue Albert de Lapparent -75007 PARIS programme sur le site EFB : www.efb-paris.avocat.fr	P. Villien partenariat avec le CEJIB
Le droit de la famille collaboratif un mode alternatif de règlement des conflits	Lundi 14 mai de 9h à 12h Maison du Barreau - Tarif : 70 € programme sur le site EFB : www.efb-paris	E. Deflers C. Butruille-Cardrew
Comment calculer la prestation compensatoire ?	Lundi 14 mai de 14h30 à 18h Bibliothèque ODA - Tarif : 80 € programme sur le site EFB : www.efb-paris	M. Laroque en partenariat avec l'AAF (Association des avocats de la famille)
Le règlement européen en matière de divorce et d'autorité parentale : aspects théoriques et pratiques	Lundi 21 mai de 14h30 à 17h30 Bibliothèque ODA - Tarif : 70 € programme sur le site EFB : www.efb-paris	E. Deflers C. Butruille-Cardrew
De l'usage de la fiducie dans les opérations de fusions-acquisitions	Mercredi 30 mai de 9h à 11h Maison du Barreau - Tarif : 30 € programme sur le site EFB : www.efb-paris	P. Servan-Schreiber P. Hoss
Le statut de l'enfant	Mercredi 13 juin de 14h à 17h Bibliothèque ODA - Tarif : 70 € programme bientôt sur notre site EFB	E. Mulon D. Piwnica B. Weiss-Gout

E-LEARNING

Mes Chers Confrères,

l'EFB a débuté la mise en place de formations en ligne. Le premier module créé : «La réforme des procédures civiles» s'adresse à tous les avocats du Barreau de Paris. Il a été conçu en partenariat avec avec l'ENM, le TGI de Paris, Lexbase, et Demos e-learning agency. 1700 avocats se sont déjà connectés.

Nous avons ainsi voulu, non seulement vous permettre de valider 4 heures de formations gratuites, mais aussi vous encourager à vous former en ligne.

Connectez-vous sur le site EFB : www.efb-paris.avocat.fr à la page Formation Continue, puis e-learning et profitez aussi de l'offre du catalogue lexbase au tarif préférenciel de 100 € par module proposé. Bonne Formation à tous !

Gérard NICOLAY



Commissions Ouvertes

Pour participer aux réunions, il est **impératif** de s'inscrire en adressant un email à : commissions.ouvertes@avocatparis.org (Les personnes non inscrites pourront assister aux réunions en fonction des places disponibles). Les réunions des commissions ouvertes sont gratuites et ouvertes à tous les avocats. Chacune est validée pour sa durée au titre de la formation continue obligatoire des avocats.

Commissions ouvertes - Mme Laurence Le Tixerant

Renseignements et inscriptions : Mlle Pauline Rousseau

Fax : 01 44 32 49 93 - Email : commissions.ouvertes@avocatparis.org

Commission ouverte de droit fiscal et douanier

Responsables : M. Alain Theimer, M. Louis-Marie Bourgeois

Judi 12 avril de 9h à 11h, Maison du Barreau, salle du Barreau

Thèmes :

- «La déclaration d'impôt sur le revenu 2006»

Intervenants : Mme Anne-Marie Papadopoulo

- «Apports partiels d'actifs effectués à la VNC.»

Intervenant : M. Guy Bénédicte, commissaire aux comptes

Commission ouverte de droit international

Responsable : M. le Bâtonnier Bernard Vatié

Sous-commission Amérique Latine

Responsable : Mme Marie-Christine Cimadevilla

Judi 12 avril de 17h30 à 19h30, Maison du Barreau, salle du Pont Neuf

Thèmes : «Rencontre avec M. Arnaud Jugan, responsable juridique Amériques et Caraïbes d'UBIFRANCE / Projet de création du Cercle Amérique Latine / Questions d'actualité».

Commission ouverte de droit social

Responsables : Mmes Béatrice Bursztein et Véronique Tuffal Nerson, et M. Paul Bouaziz

Judi 12 avril de 18h à 20h, Maison du Barreau, Auditorium

Thème : «La Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE)»

Intervenants : Mme Françoise Pelletier (Cabinet Lefevre Pelletier et ass.), avocate à la cour d'appel de Paris et un juriste de la HALDE

Renseignements et documents disponibles sur le site particulier de la commission : <http://cdsbp.free.fr/>

Commission ouverte de droit rural et agro-alimentaire

Responsable : M. Bernard Mandeville

Mardi 17 avril de 18h à 20h, Maison du Barreau, salle du Barreau

Thème : «Les contrats d'éolienne»

Intervenant : Mme Laure Müller, notaire

Commission ouverte de droit pénal

Responsable : Mme Frédérique Pons

Mercredi 18 avril de 18h à 20h, Maison du Barreau, salle du Barreau

Thème : «La réforme de la procédure pénale du 5 mars 2007»

Intervenant : M. Olivier Lagrave, MCO

Commission ouverte de la famille

Responsable : Mme Hélène Poivey-Leclercq

Sous-commission pour l'accès au droit des majeurs vulnérables

Responsables : Mmes Florence Fresnel et Marie-Hélène Isern-Real

Judi 19 avril de 18h à 20h, Maison du Barreau, Auditorium

Thème : «L'Infirmier psychiatrique de la Préfecture de Police de Paris ou la mise à mal des droits de l'homme par une survivance de l'ère napoléonienne»

Intervenants : Maîtres Julie Cadin et Yasna Stark, avocats

Commission droit de l'environnement

Responsable : M. Jean-Nicolas Clément

Lundi 23 avril de 18h à 20h

Thème : «La nouvelle réglementation des produits chimiques : le système REACH»

Intervenant : Mme Françoise Labrousse, avocat à la Cour

Entretiens communautaires



La Délégation des Barreaux de France à Bruxelles (DBF) organise ses prochains entretiens communautaires sur le thème : «Le droit communautaire : instrument de défense devant les juridictions nationales et communautaires», le **vendredi 11 mai de 9h à 17h** à Bruxelles (1, avenue de la Joyeuse Entrée).

Au programme :

- «Propos introductif et rappel de la prééminence du droit communautaire» ;
- «L'utilisation directe du droit communautaire devant le juge national» ;
- «Le renvoi préjudiciel» ;
- «Le contrôle de la légalité des normes communautaires» ;
- «Les règles de procédures devant les juridictions communautaires : aspects pratiques et conseils techniques» ;
- «Aperçu des procédures non-contentieuses».

Paf : AI 170 € ; AS 130 € ; Elèves avocats 110 €.

Délégation des Barreaux de France
Tél. : 00 32 2 230 83 31 - Fax : 00 32 2 230 62 77
E-mail : dbf@dbfbruxelles.com
Site : www.dbfbruxelles.com

Formation en droit pénal

Les formations dirigées par M. Jean-Yves Le Borgne, AMCO, qui permettent aux avocats de figurer sur la liste des volontaires aux permanences pénales ainsi qu'aux gardes à vue, se tiendront à l'amphithéâtre Rheims, dans les locaux de l'EFB de **9h à 12h les samedi 12 mai, 2 juin et 16 juin**. Il n'y a pas d'inscription préalable, mais il est impératif de participer aux quatre séances pour pouvoir figurer sur les listes.

Le Bulletin sur internet

Chaque lundi, en avant-première, retro-uvéz le Bulletin du Barreau de Paris sur le site : www.avocatparis.org

Vie du Palais

Concours de la Conférence

Les séances du concours de la Conférence, présidées par le Bâtonnier, ont lieu à la bibliothèque de l'Ordre, à 19h30, chaque mardi.

● mardi 10 avril, 13^e séance

Sujets :

- «Les innocents sont-ils des coupables bien défendus ?» ;
- «Les procès-verbaux sont-ils trop écrits ?».

L'invité sera M. Olivier Schnerb, avocat à la cour.

Rapporteur : M. Florent Loyseau de Grandmaison, 6^e secrétaire

● mardi 17 avril, 14^e séance

Sujets :

- «Faut-il crier pour se faire entendre ?» ;
- «Doit-on réviser le procès de la justice ?».

L'invité sera M. Paul Lombard, avocat à la cour.

Rapporteur : M. Arnaud Gris, 11^e secrétaire.

M. Arnaud Gris, 11^e secrétaire

Tél. : 01 40 53 09 90
Fax : 01 40 53 09 08
E-mail : agris@sbanet.com
Site : www.laconference.net

Palais littéraire et musical

Le Palais littéraire et musical organise sa prochaine soirée, présidée par M. Yves Repiquet, Bâtonnier de l'Ordre, le **mercredi 18 avril à 20h45**, salle haute de la Bibliothèque de l'Ordre. «L'exil» sera le divertissement théâtral proposé par M. Hippolyte Wouters, avocat au Barreau de Bruxelles. Un affrontement conjugal entre Mme Mary de Tocqueville (représentée par Mme Jehanne Sosson) et Alexis de Tocqueville (par M. Hippolyte Wouters).

M. Bruno Richard, AMCO,
Secrétaire général
Tél. : 01 44 88 59 82

Gospel du Palais

Le Gospel du Palais participera au gala «World Gospel Interculturel» organisé par l'ONG Esgrace Internationale et placé sous le haut patronage de l'Ambassade du Congo à Paris, le **vendredi 20 avril à 20h30** à la Maison de l'Unesco (125 avenue de Suffren - 75007 Paris).
Entrée : 27€.

Réservations : Esgrace Internationale
Tél. : 01 46 94 61 71
Site : www.esgrace-france.org

Assemblée générale d'Initiadrroit

Une assemblée générale extraordinaire de l'association Initiadrroit aura lieu le **lundi 23 avril à 15h30** à l'auditorium de la Maison du Barreau.

Au cours de cette assemblée, seront votées les modifications des statuts de l'association (disponibles sur le site www.initiadrroit.com).

Une assemblée générale ordinaire s'en suivra, au cours de laquelle seront élus les membres du Conseil d'Administration de l'association. Les candidatures doivent être adressées par courrier ou par e-mail avant le 18 avril.

Initiadrroit

11, place Dauphine - 75053 Paris Cedex 01
Tél. : 01 44 32 48 44
E-mail : lrambert@avocatparis.org

Avis aux Ténors du Barreau

La chorale des professions juridiques et judiciaires «Les Maîtres Chanteurs» recherche des voix confirmées, tous registres, pour renforcer les différents pupitres, en vue de prochains concerts .

Mme Claudette Eleini, avocat à la cour
Tél. : 01 40 68 95 15



Association des avocats de défense pénale

Une nouvelle association nommée «association des avocats de défense pénale» (APDP) vient d'être créée.

Elle tend à regrouper tous les avocats, jeunes ou anciens, qui exercent occasionnellement au pénal, dans un but de cohésion et d'entraide.

Une réunion aura lieu le **mercredi 23 avril à 18h30** à la Maison du Barreau.

Mme Nicole Milhaud,
Présidente de l'association
Tél. : 01 42 64 87 82 – 01 42 23 56 87
E-mail : milhaud@free.fr

Forum recrutement

Le forum recrutement de la promotion 2006 de l'EFB, organisé par l'association des élèves avocats (AEA),

aura lieu les **10 et 11 mai 2007**.

Cet événement permet chaque année à plusieurs centaines d'élèves de rencontrer leurs futurs confrères, collaborateurs, et employeurs.

L'année dernière, près d'une cinquantaine de cabinets étaient présents.

Au cours de ces journées portes ouvertes, des entretiens spontanés et sur rendez-vous se tiendront.

Petites et moyennes structures, quels que soient leurs domaines d'interventions sont invitées à participer à ces 3 journées portes ouvertes.

La réservation des stands est ouverte dès maintenant.

AEA, Mme Chantal Beaubois
Tél. : 01 43 43 80 00
Port. : 06 72 17 21 18
Fax : 01 43 43 41 76
E-mail : efb_forumrecrutement@hotmail.fr

Carnet

Don au Conseil

M. Michel Deléan, journaliste reporter, a remis au Bâtonnier un exemplaire dédié de son ouvrage «Qui veut la mort du juge d'instruction ? ».

Le Bâtonnier et le Conseil l'en remercient vivement.

Dons à la bibliothèque

Ont déposé des ouvrages à la bibliothèque de l'Ordre :

Mme Christine Bridault, «Sans haine et sans crainte - Journal d'une jurée d'assises» ;

M. François Martineau, avocat à la cour, «In Extremis» ;

M. Jacques Lafond, avocat honoraire, «Code de la copropriété» et «Code des baux» ;

M. Christophe Pettiti, avocat à la cour, «Handicap et protection du droit européen et communautaire» ;

Mme Sigolène Vinson, avocat à la cour, «Bistouri Blues».

Le Bâtonnier et le Conseil remercient les donateurs.

Décès

Le Bâtonnier et le Conseil de l'Ordre ont la tristesse de faire part du décès de :

M. Patrice Cournot, avocat honoraire, survenu le 1^{er} avril à l'âge de 64 ans.

Le Bâtonnier et le Conseil adressent à sa famille leurs sincères condoléances.

Rédacteur en chef
Serge Perez, AMCO, avocat à la cour

Rédaction
Stéphanie Le Traou

Maquette
Lara Baljak

Le Magazine n°14 du Barreau en Images est en ligne

Durée : 8'03. Un Magazine «Spécial Formation»
sera mis en ligne sur le site de l'Ordre dans les prochains jours.



Retrouvez le Magazine du Barreau en Images, chaque mois,
sur le site www.tv-barreau.org



L'uniformisation des robes d'avocats au niveau européen :
le point sur la récente directive



Les travaux du Conseil de l'Ordre : le menu de mars



Les contestations d'honoraires : le recours indispensable à la convention d'honoraires

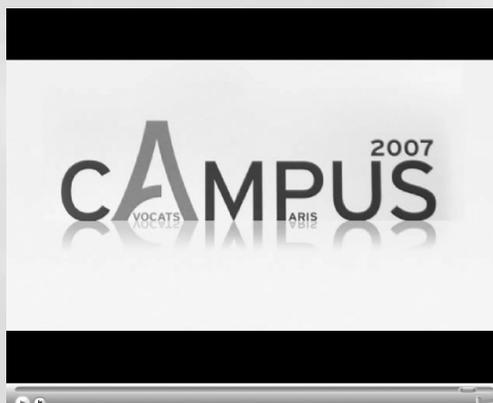


L'efficacité au service de la justice : numérisations, enregistrements, visioconférences...
l'utilisation des nouvelles technologies dans le cadre des procédures judiciaires

Profession avocat :
les avocats invités sur
Direct 8



Karting : une 1^{ère} rencontre inter barreaux le 16 juin 2007



Campus Avocats Paris 2007 :

Rendez-vous au festival de la formation continue à Paris les 3, 4 et 5 juillet 2007 au Jardin d'acclimatation



LE 13 AVRIL 2007 DE 14H30 A 18H30
PROSPECTIVE ET AVENIR DE LA PROFESSION

QUEL AVOCAT POUR LE 21^{ÈME} SIÈCLE ?

Accueil et introduction
Yves Repiquet
Bâtonnier de Paris

D'un siècle à l'autre
intervention de **Jean-Claude Woog**
AMCO - AMCNB
président d'honneur de la FNUJA

Synthèse et clôture
Paul Albert Iweins
Président du CNB
ancien bâtonnier de Paris
président d'honneur de la FNUJA

Débats animés par

Loïc Dusseau
MCO, Président de la FNUJA

Romain Carayol
co-responsable de la commission
prospective de la FNUJA

Gratuit - Validation 4H00 F.C.O.
Renseignements : UJA de Paris
Tél. 01 43 25 58 11 - Fax 01 43 25 06 43
www.fnuja.com ou www.uja.fr

LA REFLEXION INTERNE A LA PROFESSION

Pierre Chaufour
MCO, secrétaire de la commission prospective du Barreau de Paris,
Président d'honneur de la FNUJA

Jean-Claude Civeyrac
Président de la commission prospective de la Conférence des bâtonniers,
Ancien Bâtonnier de Rouen

Philippe Nugues
Président de la commission prospective du Conseil National des Barreaux,
Ancien Président de l'UJA de Lyon

LA REFLEXION EXTERNE A LA PROFESSION

Dominique Voillemot
AMCO, Président de la Délégation des Barreaux de France à Bruxelles

François Garnier
Vice-président juridique de la société Pfizer France,
Président désigné du Cercle Montesquieu

Aude Ab-Der-Halden
Magistrat, sous-direction des professions judiciaires et juridiques
Ministère de la Justice

LE 13 AVRIL 2007 DE 14H30 A 18H30
MAISON DU BARREAU
2/4, RUE DE HARLAY 75001 PARIS

uja

UNION DES JEUNES
AVOCATS DE PARIS

Gazette **du Palais**

HSBC 
ANAAFA

AON
ecostaff